

GRUPE WSP GLOBAL INC.
31 MARS 2017

NOTICE ANNUELLE 2016



TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3	FACTEURS DE RISQUE	16
INTRODUCTION	4	DIVIDENDES	16
DONNÉES SECTORIELLES ET DONNÉES DU MARCHÉ	4	DIVIDENDES DÉCLARÉS	16
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4	POLITIQUE DE DIVIDENDE	17
NOM, ADRESSE ET CONSTITUTION	4	RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES	17
LIENS INTERSOCIÉTÉS	5	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	17
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ	6	ACTIONS	17
CHANGEMENTS ANNONCÉS RÉCEMMENT	6	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	17
TABLEAU DES ACQUISITIONS	10	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	18
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	11	COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS	18
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	11	ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	19
RESTRUCTURATION DE LA SOCIÉTÉ	11	CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
CLIENTS PAR SECTEUR DU MARCHÉ	12	MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	21
TYPES DE CONTRATS ET GESTION DE CONTRATS	14	À PROPOS DU COMITÉ D'AUDIT	22
CONCURRENCE	14	COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT	22
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	15	FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT	22
EMPLOYÉS	15	POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE	23
SANTÉ ET SÉCURITÉ	15	HONORAIRES POUR LES SERVICES D'AUDITEUR EXTERNE	23
DÉVELOPPEMENT DURABLE	15	INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS	23
ASSURANCES	16	INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS OU FAILLITES	23
FACILITÉS DE CRÉDIT	16	AMENDES OU SANCTIONS	24
		CONFLITS D'INTÉRÊTS	24
		INTÉRÊT DES DIRIGEANTS ET D'AUTRES PERSONNES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	24
		POURSUITES ET AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES	24
		AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	25
		CONTRATS IMPORTANTS	25
		INTÉRÊTS DES EXPERTS	26
		RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	26
		ANNEXE A	27

Énoncés prospectifs

En plus de communiquer des données historiques, la Société formule ou présente, dans la présente notice annuelle, de l'information ou des énoncés qui ne sont pas fondés sur des faits passés et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés ont trait à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les attentes de la direction de la Société (la direction) quant à la croissance, aux résultats d'exploitation, au rendement et aux perspectives d'affaires de même qu'aux débouchés de la Société ou de son secteur de l'industrie.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme pouvoir, devoir, prévoir, projeter, anticiper, croire, estimer, prédire, potentiel, continuer, ou d'autres termes semblables au présent, au futur ou au conditionnel ou à leur emploi à la forme négative. Ces énoncés prospectifs traduisent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur certaines hypothèses et certains facteurs présentés dans la présente notice annuelle, hypothèses et facteurs qui, par leur nature, sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents. Bien que la Société considère que ces hypothèses et ces facteurs sont raisonnables en fonction des renseignements disponibles, les événements ou les résultats pourraient différer considérablement des résultats, des prévisions ou des conclusions contenus dans les énoncés prospectifs.

Dans leur évaluation de ces énoncés prospectifs, les investisseurs devraient spécifiquement prendre en compte divers facteurs, incluant, sans s'y limiter, les risques suivants décrits plus en détail à la rubrique « 21 – Facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de la Société daté du 28 février 2017 (le rapport de gestion) : capacité à maintenir la rentabilité, croissance interne de l'entreprise; intégration et gestion des acquisitions, acquisitions et intégrations possibles, défis associés à la taille, activités internationales, modifications du carnet de commandes, partenariats, conjoncture économique, produits provenant de contrats avec des instances gouvernementales, risques liés aux contrats de services professionnels, dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-traitants, dépendance envers les clients, réalisation de grands projets, travaux de qualification, dépendance envers la direction et les professionnels clés, disponibilité et rétention de personnel professionnel qualifié, emploi adéquat de la main-d'œuvre, négociation collective et conflits de travail, plafonds d'assurance, risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, conditions météorologiques extrêmes et impact de catastrophes naturelles ou autres, interruption du fonctionnement des systèmes ou de l'infrastructure du réseau, risque lié à la réputation, non-conformité aux lois et aux règlements, risque de poursuites, mécanismes de contrôle et divulgation, structure de l'entreprise, concurrence dans le secteur, portée de la réglementation, sensibilisation accrue face aux facteurs environnementaux, détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie, créances clients, hausse de l'endettement, dépréciation du goodwill, variabilité des résultats financiers, exposition aux monnaies étrangères, fiscalité, obligations au titre de régimes de retraite à prestations définies sous-financées, dilution potentielle et versement de dividendes, de même que des autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des postulats que cette dernière considère comme étant raisonnables, comme des postulats à propos de la conjoncture économique et politique, l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités, l'état des marchés de capitaux et de crédit mondial et locaux et l'accès à ces marchés, les taux d'intérêt, les besoins en fonds de roulement, la perception des créances clients, l'obtention de nouveaux contrats par la Société, le type de contrats conclus par la Société, les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'utilisation de sa main-d'œuvre par la Société, la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients, la capacité de la Société de retenir ses clients, des changements dans l'exécution des contrats, la réalisation des projets, la concurrence, la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises acquises, l'acquisition et l'intégration d'entreprises à l'avenir; la capacité de la Société à gérer la croissance; les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société, l'état du carnet de commandes de la Société, les ententes de partenariats en cours ou que la Société conclura, les dépenses en immobilisations par les secteurs public et privé, les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, les relations avec la direction, avec les professionnels clés et les autres employés de la Société, le maintien en vigueur d'assurances suffisantes, la gestion du risque environnemental et des risques en matière de santé et de sécurité, le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société, la conformité aux lois et aux règlements, les poursuites judiciaires futures, le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et de divulgation, le cadre réglementaire, la dépréciation du goodwill, la fluctuation des devises

étrangères, les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie, et l'état de ses régimes d'avantages sociaux. La présente notice annuelle et le rapport de gestion de la Société font état d'autres postulats. Si ces postulats ne s'avèrent pas justes, les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés au secteur d'activités et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des postulats avancés relativement à ces risques. De ce fait, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes aux résultats décrits dans les énoncés prospectifs. La Société ne met pas à jour ni ne révisé nécessairement les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations deviennent disponibles, à moins que la loi ne l'exige. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Introduction

Sauf indication contraire dans la présente notice annuelle d'information, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, et le symbole « \$ » désigne le dollar canadien.

Dans la présente notice annuelle, sauf indication à l'effet contraire ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, « WSP » ou la « Société » désigne Groupe WSP Global Inc. Si le contexte l'exige, ces termes désignent également les filiales, les sociétés affiliées et les prédécesseurs de WSP, y compris GENIVAR inc. (GENIVAR).

Dans la présente notice annuelle, « conseil » désigne le conseil d'administration de la Société. Les références aux actions et aux actionnaires renvoient respectivement aux actions ordinaires et aux actionnaires de la Société.

Sauf indication contraire, les renseignements qui figurent dans la présente notice annuelle sont fournis en date du 31 décembre 2016.

Données sectorielles et données du marché

Certains renseignements ou certains énoncés que renferme la présente notice annuelle sont fondés sur la connaissance que possède la Société du secteur où elle évolue, ainsi que sur les estimations et les hypothèses qu'elle a élaborées en fonction de cette connaissance. La connaissance du secteur que possède la Société vient de son expérience et de son implication au sein du secteur.

Il est important de souligner que certaines des données sectorielles et des données du marché que renferme la présente notice annuelle sont fondées sur des publications sectorielles, des études de marché, des sources gouvernementales et d'autres sources de renseignements accessibles au public. Bien que la Société estime que ces renseignements soient fiables, ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

Structure de l'entreprise

Nom, adresse et constitution

Conformément à un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (l'arrangement), WSP a été prorogée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la LCSA) par voie de statuts d'arrangement datés du 1^{er} janvier 2014. Voir « Description des activités – Restructuration de la Société ».

Le siège social de la Société est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

Liens intersociétés

Le tableau ci-dessous énumère les principales filiales de la Société au 31 décembre 2016, le pourcentage de votes attachés à l'ensemble des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales détenues en propriété véritable ou contrôlées, directement ou indirectement, par la Société et la province ou le territoire où la filiale est constituée. Les filiales qui ne sont pas mentionnées représentent, dans l'ensemble, moins de 20 % de l'actif et des produits des activités ordinaires consolidés de la Société au 31 décembre 2016.

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Province, État ou territoire où la société est constituée
MMM Group Limited	100 %	Ontario
Mouchel Limited	100 %	Angleterre
Parsons Brinckerhoff (Asia) Ltd.	100 %	Hong Kong
Parsons Brinckerhoff Australia Pty Limited	100 %	Australie
Parsons Brinckerhoff International, LLC	100 %	Delaware
Parsons Brinckerhoff Holdings Inc.	100 %	Delaware
Parsons Brinckerhoff Ltd.	100 %	Angleterre
Parsons Brinckerhoff, Inc.	100 %	New York
PB Energy Storage Services Inc.	100 %	Texas
WSP Buildings Pty Ltd.	100 %	Australie
WSP Canada Inc.	100 %	Canada
WSP CEL Limited	100 %	Angleterre
WSP Deutschland AG	100 %	Allemagne
WSP Europe AB	100 %	Suède
WSP European Holdings Limited	100 %	Angleterre
WSP Finland (OY)	100 %	Finlande
WSP France S.A.S.	100 %	France
WSP Group Africa (Pty) Ltd.	74 %	Afrique du Sud
WSP Hong Kong Limited	100 %	Hong Kong
WSP Middle East Ltd.	100 %	Jersey
WSP Norge AS	100 %	Norvège
WSP Sverige AB	100 %	Suède
WSP UK Limited	100 %	Angleterre
WSP USA Corp.	100 %	New York

En plus de ses principales filiales en exploitation, la Société possède un certain nombre d'autres filiales pour servir des marchés spécifiques, servir en tant que sociétés de portefeuille ou à d'autres fins.

Développement général de l'activité

Les faits saillants du développement des activités de la Société au cours des trois derniers exercices sont relatés ci-dessous.

Changements annoncés récemment

2016

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, WSP a réalisé huit acquisitions : Høyer Finseth AS, AWT Consulting Engineers PTY Ltd., Mouchel Limited (Mouchel), les activités de CRC Engineering P.C. et de CRC Commissioning Engineers, PLLC, la division de services-conseils en gestion de l'eau de Schlumberger; Diseño Integral Y Tecnologia Aplicada, S.A. de C.V., PRD Konsult AB, et PTS Kiinteistotekniikka Oy. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 172 351 000 \$. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. L'acquisition de Mouchel est plus amplement décrite ci-dessous.

Acquisition de Mouchel

Le 12 octobre 2016, WSP a conclu une entente définitive relativement à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Mouchel Limited, société de services-conseils en ingénierie de 2000 employés active principalement au Royaume-Uni et en Irlande, avec une présence au Moyen-Orient. Le prix d'achat de 75 000 000 GBP (124 550 000 \$) a été payé en espèces.

FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société a conclu avec ses prêteurs une troisième convention de crédit modifiée et mise à jour datée du 16 décembre 2016 (la convention de crédit) dans le but principal de transformer les facilités de crédit garanties en facilités de crédit non garanties. Les autres principales modalités des facilités de crédit sont restées inchangées, à l'exception de l'échéance de la facilité de crédit renouvelable qui a été reportée au 31 décembre 2020. La première tranche de la facilité de crédit d'un montant maximum en principal de 100 000 000 \$ US est arrivée à échéance le 31 octobre 2016 et par conséquent, la référence à cette tranche a été retirée de la convention de crédit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

WSP a mis en œuvre son plan de relève de la haute direction annoncé le 15 mars 2016 : Pierre Shoiry, auparavant président et chef de la direction de WSP, est devenu vice-président du conseil, et Alexandre L'Heureux, qui occupait jusque là le poste chef de la direction financière, est devenu président et chef de la direction. Bruno Roy a été nommé chef de la direction financière de WSP et s'est officiellement joint à la Société le 31 octobre 2016. La Société a également annoncé, le 3 octobre 2016, la nomination de Robert Ouellette au nouveau poste de chef de la direction des services corporatifs et la promotion de David Langlois, jusqu'alors vice-président, Finance et trésorerie, au poste de chef de la direction des services comptables et de la trésorerie.

David Ackert, auparavant président et chef de la direction, Canada, a été choisi pour diriger le secteur de l'énergie et des ressources mondiales en tant que président, Énergie et ressources mondiales, et Hugo Blasutta lui a succédé au poste de président et chef de la direction, Canada. Le 31 mars 2017, l'équipe de leadership mondial de WSP, qui remplace le comité exécutif, est composée d'Alexandre L'Heureux, président et chef de la direction; Bruno Roy, chef de la direction financière; Paul Dollin, chef de l'exploitation; David Ackert, président, Énergie et ressources mondiales; Dave McAlister, directeur mondial, des transports et de l'infrastructure; Tom Smith, directeur mondial, Bâtiment; et les six présidents et chefs de la direction ou directeurs généraux régionaux, à savoir Guy Templeton, Hugo Blasutta, Gregory Kelly, David Tsui, Jan Magnus Meyer et Mark W. Naysmith.

Le 19 mai 2016, Suzanne Rancourt et Pierre Fitzgibbon ont été nommés au conseil d'administration et sont devenus membres du comité d'audit. Pierre Seccareccia et Pierre Simard, administrateurs de la Société depuis 2006 et 2007 respectivement, n'ont pas demandé de renouvellement de leur mandat à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 19 mai 2016; leurs mandats comme administrateurs de la Corporation ont donc pris fin à cette date. George J. Pierson a démissionné de son poste d'administrateur de la Société le 29 juillet 2016.

2015**ACQUISITIONS**

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 2015, WSP a acquis sept firmes : Groupe MMM Limitée (MMM); Halvorson & Partners, Inc.; Levelton Consultants Ltd.; Faveo Projektledning AB et Faveo Prosjekledelse AS; SPL Consultants Limited; Vicicom AB; et FLK Sverige AB. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 502 400 000 \$. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. L'acquisition de MMM est plus amplement décrite ci-dessous.

Acquisition de MMM

Le 25 août 2015, WSP a conclu un plan d'arrangement relativement à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de MMM, firme de génie-conseil canadienne multidisciplinaire comptant 2 000 employés (l'acquisition de MMM). L'acquisition de MMM a été finalisée le 15 octobre 2015 et le prix d'achat de 425 000 000 \$ a été principalement payé en espèces, sauf pour l'émission d'actions aux actionnaires de MMM pour un montant de total de 22 133 211 \$ au prix unitaire de 42,25 \$.

DESSAISISSEMENTS

Le 22 mai 2015, WSP a vendu à Multiconsult Foundation toutes les actions qu'elle détenait dans Multiconsult AS, firme d'ingénierie norvégienne, en lien avec le premier appel public à l'épargne de Multiconsult AS à la Bourse d'Oslo. Ces actions représentaient approximativement 24,73 % des actions émises et en circulation de Multiconsult AS. En septembre 2015, WSP a vendu à Multiconsult AS toutes les actions qu'elle détenait dans Link Arkitektur AS, firme d'architectes scandinave. Ces actions représentaient approximativement 27,9 % des actions émises et en circulation de Link Arkitektur AS. La vente de ces deux placements en actions a valu à WSP un produit net d'approximativement 93 300 000 \$.

FINANCEMENT

Le 31 août 2015, à l'occasion de l'acquisition de MMM, WSP a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes codirigé par Marchés mondiaux CIBC inc. (CIBC), Raymond James Ltée (Raymond James) et Valeurs mobilières TD Inc. (Valeurs mobilières TD); en vertu de la convention, la Société a émis 4 763 300 actions, dont 621 300 actions du trésor en conséquence de l'exercice de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes au prix unitaire de 42,25 \$, par voie de prise ferme, pour un produit brut total de 201 249 425 \$.

Également à l'occasion de l'acquisition de MMM, WSP a conclu, le 25 août 2015, des conventions de souscription avec l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) et la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse); en vertu de ces conventions, la Société a émis 3 402 368 actions du capital autorisé au prix unitaire de 42,25 \$, par voie de placement privé, pour un produit brut total de 144 000 000 \$.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 26 juin 2015, à la demande de la Société, la facilité de crédit renouvelable faisant partie des facilités de crédit a été augmentée d'un montant de 200 000 000 \$ US, ce qui l'a portée à 1 000 000 000 \$ US, en vertu d'une clause accordéon.

Le 24 septembre 2015, une nouvelle clause accordéon a été mise en place en vertu des facilités de crédit, aux mêmes conditions que la clause accordéon exercée le 26 juin 2015. Par conséquent, la Société a le droit d'augmenter, en tout temps avant sa date d'échéance, le montant maximum de la facilité de crédit renouvelable d'un montant additionnel de 200 000 000 \$ US.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

Le 7 mars 2016, dans le cadre de l'intégration de MMM, Hugo Blasutta est devenu membre du comité exécutif de WSP en tant que chef, Stratégie et performance. Le 30 mars 2016, le comité exécutif de WSP était composé de Pierre Shoiry, président et chef de la direction; Alexandre L'Heureux, chef de la direction financière; Paul Dollin, chef de l'exploitation; Valéry Zamuner, chef des affaires juridiques et secrétaire; Hugo Blasutta, chef, Stratégie et performance; et les quatre présidents et chefs de la direction régionaux, MM. David Ackert, Gregory Kelly, John A. Murphy et Guy Templeton.

M. Grant McCullagh, qui était administrateur de la Société depuis 2011, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 21 mai 2015. Par conséquent, son rôle d'administrateur a pris fin à cette date.

2014

RESTRUCTURATION DE LA SOCIÉTÉ

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, la Société a réorganisé sa structure, conformément à un plan d'arrangement approuvé sous le régime de la LCSA. L'arrangement a été approuvé par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 23 mai 2013 et a reçu l'approbation finale de la Cour supérieure du Québec le 27 mai 2013 ; il a donné lieu à la réorganisation de la Société en une structure d'entreprise mondiale qui a donné naissance à WSP, qui a remplacé GENIVAR en tant que société cotée en bourse dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, soit les mêmes ressorts que GENIVAR avant l'arrangement. Dans le cadre de l'arrangement, GENIVAR est devenue filiale en propriété exclusive de WSP et se dénomme maintenant WSP Canada Inc. À la suite de l'arrangement, les statuts, les règlements, les administrateurs, les membres de la haute direction, les régimes d'intéressement, de même que les politiques et les pratiques de gouvernance et de rémunération de GENIVAR sont demeurés identiques, sous réserve des révisions nécessitées par l'arrangement.

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, WSP a acquis dix firmes d'ingénierie : Dessau CEI S.A.S ; Texas Energy Engineers, Inc. (faisant affaire sous la dénomination CCRD) ; Parsons Brinckerhoff Group Inc. (Parsons Brinckerhoff) ; Byggt teknik Kurt Fransson AB ; WINWARD Group ; Comtest Helsingborg ; Technip TPS S.A.S. ; Focus Group Holding Inc. (Focus) ; Teknikfunktion AB ; et ESC AB. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 1 795 700 000 \$. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. Les acquisitions de Parsons Brinckerhoff et de Focus sont décrites en détail ci dessous.

Acquisition de Parsons Brinckerhoff

Le 31 octobre 2014, WSP a acquis de Balfour Beatty plc et de certaines de ses filiales (Balfour Beatty) toutes les actions émises et en circulation des entités composant Parsons Brinckerhoff, division de services professionnels de Balfour Beatty (l'acquisition de Parsons Brinckerhoff). Le prix d'achat de 1 310 200 000 \$ US a été réglé au comptant et comprenait des ajustements préliminaires au fonds de roulement et une somme de 68 700 000 \$ US au comptant conservée par Parsons Brinckerhoff, mais excluait la dette. Le 12 janvier 2015, la Société a déposé une déclaration d'acquisition d'entreprise (formulaire 51-102A4) relativement à l'acquisition de Parsons Brinckerhoff.

Acquisition de Focus

Le 10 avril 2014, WSP a conclu un plan d'arrangement relativement à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Focus (l'acquisition de Focus), cabinet d'ingénierie et de géomatique comptant 1 800 employés, situé en Alberta, Canada, pour un montant total de 363 700 000 \$ (net des liquidités acquises).

FINANCEMENT

Le 14 mars 2014, à l'occasion de l'acquisition de Focus, WSP a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes codirigé par CIBC, Raymond James, BMO Nesbitt Burns inc. (BMO) et Financière Banque Nationale inc. (FBN), en vertu de laquelle la Société a émis par voie de prise ferme 6 132 950 actions, dont 799 950 par suite de l'exercice de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes, au prix de 33,75 \$ chacune, pour un produit brut total de 206 987 063 \$. WSP a simultanément conclu des conventions de souscription avec l'OIRPC et la Caisse en vertu desquelles la Société a émis 2 547 750 actions du capital autorisé au prix de 33,75 \$ chacune, par voie de placement privé, pour un produit brut total de 86 000 000 \$.

Le 8 septembre 2014, à l'occasion de l'acquisition de Parsons Brinckerhoff, WSP a conclu une entente avec des preneurs fermes codirigés par CIBC, Raymond James, BMO et FBN, syndicat dont CIBC et Raymond James sont coteneurs de livres; en vertu de l'entente, les preneurs fermes se sont engagés à acheter 14 000 000 reçus de souscription (les reçus de souscription de 2014) au prix de 35,85 \$ chacun, par voie d'acquisition ferme, pour un produit brut total de 501 900 000 \$. Le 16 octobre 2014, les preneurs fermes ont exercé en partie l'option de surallocation et acquis 1 000 000 reçus de souscription de 2014 au prix de 35,85 \$ chacun, pour un produit brut de 35 850 000 \$.

Le 3 octobre 2014, WSP a conclu avec l'OIRPC et la Caisse des conventions de souscription visant la vente et l'achat, dans le cadre d'un placement privé, d'un total de 11 160 000 reçus de souscription de 2014 au prix de 35,85 \$ chacun, pour un produit brut de 400 086 000 \$ revenant à WSP.

À la clôture de l'acquisition de Parsons Brinckerhoff, chaque reçu de souscription de 2014 a été échangé contre une action de la Société sans contrepartie supplémentaire, ce qui, au total, a entraîné l'émission de 26 160 000 actions.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Au début de 2014, WSP avait une facilité de crédit de 400 000 000 \$ (la facilité de crédit de GENIVAR) avec un syndicat composé d'institutions financières. Avec entrée en vigueur le 12 mars 2014, en même temps que l'annonce de l'acquisition de Focus, l'engagement des prêteurs en vertu de la facilité de crédit de GENIVAR a été augmenté de 200 000 000 \$, conformément à une clause accordéon, ce qui en a porté le total à 600 000 000 \$.

Le 3 septembre 2014, WSP a obtenu de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, en tant qu'unique arrangeur principal et unique teneur de livres, un financement souscrit prévoyant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'un maximum de 800 000 000 \$ US échéant le 31 décembre 2018 (la facilité de crédit renouvelable) et une facilité de crédit à terme non renouvelable garantie de premier rang composée de trois tranches d'un capital maximal de 100 000 000 \$ US, de 100 000 000 \$ US et de 200 000 000 \$ US, chaque tranche pouvant être obtenue en un seul prélèvement et venant à échéance aux deuxième, troisième et quatrième anniversaires, respectivement, de la date de clôture de l'acquisition de Parsons Brinckerhoff, soit le 31 octobre 2014 (la facilité à terme et, collectivement avec la facilité de crédit renouvelable et leurs modifications, les facilités de crédit). La facilité de crédit de GENIVAR a été remboursée et résiliée en lien avec la mise en place des facilités de crédit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

Le 1^{er} janvier 2014, Josée Perreault a été nommée au conseil. Tous les autres membres du conseil immédiatement avant la date de prise d'effet de l'arrangement sont restés en poste en tant qu'administrateurs de la Société après l'arrangement.

Le 10 avril 2014, à la suite de l'acquisition de Focus, David Ackert, président de Focus, a été nommé chef de la direction de WSP Canada inc., et il est par la suite devenu président et chef de la direction de WSP Canada inc., Marc Rivard ayant démissionné de son poste en tant que président de WSP Canada inc. le 26 mai 2014.

Le 13 mai 2014, Paul Dollin, auparavant directeur général, R.-U., Moyen-Orient, Afrique, Inde et Asie-Pacifique, a été promu au poste de chef de l'exploitation de WSP.

Le 31 octobre 2014, George J. Pierson, président et chef de la direction de Parsons Brinckerhoff, a été nommé au conseil d'administration. Il a démissionné en tant que président et chef de la direction de Parsons Brinckerhoff le 2 janvier 2015.

Le 5 novembre 2014, après l'acquisition de Parsons Brinckerhoff, les nominations ci-après ont été faites : Gregory Kelly, auparavant chef de l'exploitation chez Parsons Brinckerhoff, a été nommé président et chef de la direction, États-Unis, Amérique du Sud et Caraïbes; John Murphy, auparavant chef de la direction financière de Parsons Brinckerhoff, a été nommé président et chef de la direction, Europe (y compris le R.-U.), Moyen-Orient, Inde et Afrique (EMOIA)); et Guy Templeton, auparavant président et chef de l'exploitation, Asie-Pacifique chez Parsons Brinckerhoff a été nommé président et chef de la direction, Asie-Pacifique (APAC).

Tableau des acquisitions

(pour les trois derniers exercices terminés le 31 décembre 2016)

Entreprise	Nombre approximatif d'employés	Spécialité	Emplacement
2016			
Høyer Finseth AS	110	Ingénierie structurale	Norvège
AWT Consulting Engineers PTY Ltd.	18	Ingénierie structurale	Australie
Mouchel Limited	2 000	Routes, transport, infrastructures et environnement	Royaume-Uni, Irlande, Moyen-Orient
CRC Engineering	12	Conception, services sur le terrain et mise en service	États-Unis
Division des services-conseils en gestion de l'eau de Schlumberger	250	Services-conseils en gestion de l'eau	Pérou, Chili, États-Unis, Royaume-Uni
Diseño Integral Y Tecnologia Aplicada, S.A. de C.V.	42	Environnement, géotechnique et bâtiment	Mexique
PRD Konsult AB	22	Électricité et énergie	Suède
PTS Kiinteistotekniikka Oy	22	Gestion de projets	Finlande
2015			
Groupe MMM Limitée	2 000	Transport, infrastructures, environnement et bâtiment	Canada
Halvorson & Partners, Inc.	40	Ingénierie structurale	États-Unis
Levelton Consultants Ltd.	215	Environnement, géotechnique, science du bâtiment et des matériaux	Canada
Faveo Prosjekledelse AS, Faveo Projektledning AB	400	Gestion de projets (infrastructure et énergie)	Norvège Suède
SPL Consultants Limited	250	Environnement, géotechnique et science du bâtiment	Canada
Vicom AB	35	Réseaux à large bande passante et de télécommunication	Suède
FLK Sverige AB	50	Génie mécanique	Suède
2014			
Dessau CEI S.A.S	415	Transport Pétrole et gaz	Colombie
Texas Energy Engineers, Inc. (faisant affaires comme CCRD)	200	Bâtiment	États-Unis
Parsons Brinckerhoff Group Inc.	13 500	Multidisciplinaire	Dans le monde entier
Byggteknik Kurt Fransson AB	15	Bâtiment	Suède
WINWARD Group Pty Ltd.	50	Bâtiment	Australie
Comtest Helsingborg	17	Industrie	Suède
Technip TPS S.A.S.	100	Bâtiment Infrastructure	France
Focus Group Holding Inc.	1 800	Pétrole et gaz Géomatique	Canada
Teknikfunktion AB	11	Gestion de projets	Suède
ESC AB	5	Bâtiment	Suède

Description des activités

Survol de la Société

L'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP offre des compétences techniques et des conseils stratégiques à des clients dans de nombreux secteurs : bâtiment, transport et infrastructures, environnement, industrie, ressources naturelles (notamment mines et hydrocarbures) et énergie. La Société offre en outre des services hautement spécialisés pour la réalisation de projets ainsi que des services-conseils stratégiques. Nos équipes d'experts regroupent des ingénieurs, des conseillers, des techniciens, des scientifiques, des architectes, des planificateurs, des arpenteurs-géomètres et des spécialistes de l'environnement ainsi que des spécialistes du design et de la gestion de programmes et de la construction. Avec environ 36 000 employés de talent travaillant dans 500 bureaux situés dans 40 pays, la Société occupe une place de choix pour réaliser des projets durables partout où ses clients ont besoin d'elle.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de chef de file dans chaque région et dans chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités, ainsi qu'envers les clients locaux et nationaux, tout en tenant compte de leurs besoins. Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. La Société a des capacités et des compétences assez vastes pour transformer les visions de ses clients en réalité durable, tant d'un point de vue commercial, technique et social qu'environnemental.

Les secteurs opérationnels de la Société sont le Canada, les Amériques (États-Unis et Amérique latine), l'EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et l'APAC (Asie-Pacifique, comprenant principalement l'Asie et l'Australie). Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché travaillent en collaboration avec les leaders régionaux au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société est un cabinet de consultants professionnels rémunéré à l'acte; ses revenus proviennent notamment des honoraires de consultation et d'autres coûts directs liés aux sous-consultants et autres dépenses directes recouvrées auprès de ses clients.

Le tableau ci-dessous présente les changements des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, au total et par secteur, au cours des exercices 2016 et 2015 :

	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
Canada	1 145 500 000 \$	976 000 000 \$
Amériques (États-Unis et Amérique latine)	2 302 100 000 \$	2 260 600 000 \$
EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique)	2 147 000 000 \$	2 082 600 000 \$
APAC (Asie-Pacifique – principalement l'Asie et l'Australie)	785 000 000 \$	744 800 000 \$
Total	6 379 600 000 \$	6 064 000 000 \$

Restructuration de la Société

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, la Société a conclu l'arrangement à la suite duquel elle a réorganisé sa structure conformément à un plan d'arrangement en vertu de l'article 192 de la LCSA approuvé par le tribunal et par ses actionnaires à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 23 mai 2013. Le plan d'arrangement a reçu l'approbation finale de la Cour supérieure du Québec le 27 mai 2013. L'arrangement a pour objet d'instaurer une structure mondiale qui mettra en place de solides fondations pour la croissance future afin de tirer parti de nombreux avantages, notamment :

- il prévoit la constitution d'une société de portefeuille grâce à laquelle la Société peut répartir ses activités régionales entre des filiales distinctes;

- il isole les opérations et les frais liés à toutes les activités du siège social en tant qu'entité publique et permettra à la Société d'adopter des politiques d'entreprise globales sans pour autant intervenir dans la gestion des filiales;
- il crée une structure de gestion du risque supérieure à l'actuelle structure, car elle isole, dans la mesure possible, l'entité publique des opérations et des risques opérationnels;
- il donne à la Société la possibilité de projeter une nouvelle image de marque en tant que WSP et de tirer parti de la grande force de cette marque partout dans le monde.

L'arrangement a donné lieu à la réorganisation de la Société en une structure d'entreprise mondiale qui a donné naissance à WSP, qui a remplacé GENIVAR en tant que société cotée en bourse.

Par suite de l'arrangement, WSP est devenue l'émetteur assujéti succédant à GENIVAR dans chaque province et territoire du Canada, comme GENIVAR avant l'arrangement. Conformément aux dispositions de l'arrangement, GENIVAR est devenue une filiale en propriété exclusive de la Société et se dénomme maintenant WSP Canada Inc. Par la suite, WSP Canada Inc. a demandé à cesser d'être un émetteur assujéti dans chaque province et territoire du Canada.

Conformément à l'arrangement, chaque actionnaire de GENIVAR a reçu, le 1^{er} janvier 2014, une action de WSP pour chaque action qu'il détenait dans GENIVAR, de sorte qu'il est devenu actionnaire de WSP. Les actions ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (TSX) le 2 janvier 2014 sous le symbole « WSP ».

Clients par secteur du marché

Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché travaillent en collaboration avec les leaders régionaux au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion du projet ou programme, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien.

La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients au développement de solutions qui respectent les échéanciers et les budgets établis. Les segments de marché dans lesquels la Société exerce ses activités sont décrits ci-dessous.

Immeubles et bâtiments : La Société est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de gestion et de consultation technique, avec des antécédents éprouvés lorsqu'il s'agit de réaliser des bâtiments de la plus grande qualité qui soit. Nous participons à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis les toutes premières étapes de la planification jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et de la remise en état. Nos experts techniques offrent des services réellement multidisciplinaires, y compris des services de génie structural et mécanique, électrique et de plomberie, auxquels s'ajoutent un large éventail de services spécialisés comme l'ingénierie de la sécurité incendie, la conception des éclairages, le transport vertical, l'acoustique, les systèmes de bâtiments intelligents, les systèmes audiovisuels, les technologies de l'information, la construction de façades et la conception d'immeubles écologiques.

Transport et infrastructures : Les experts de la Société planifient, analysent, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires et urbaines, de transport en commun, d'aviation, de ponts, de tunnels, d'autoroutes, de ports et de routes. Des clients des secteurs publics et privés ainsi que des partenaires de tous les coins du globe font appel à notre expertise pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets. Nous sommes l'un des plus importants fournisseurs de services d'infrastructures au monde et jouissons d'une réputation enviable en raison de notre capacité à réaliser des projets dans les délais et dans les limites du budget. Nous offrons une gamme complète de services locaux tout en possédant une longue feuille de route jalonnée de projets couronnés de succès à l'échelle internationale.

Environnement : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des entreprises et des gouvernements et les conseillent sur tous les principaux aspects du volet environnement. Ces experts offrent un large éventail de services relatifs à l'air, au sol, à l'eau et à la santé. Ils conseillent et travaillent avec les clients sur une multitude de questions environnementales autant au chapitre de la gestion du risque, de l'obtention de permis et d'autorisations et de la conformité réglementaire, que de la manipulation et de

l'élimination de matières dangereuses, de la remise en état de terrains, de l'évaluation des incidences environnementales et sociales et de la santé et la sécurité des employés. Notre réputation repose sur l'aide que nous prodiguons à nos clients partout dans le monde afin d'atténuer le risque, de gérer et de réduire les incidences environnementales et de maximiser les occasions relatives à la santé et à la sécurité, au développement durable, aux changements climatiques, à l'énergie et à l'environnement.

Industrie : La Société travaille dans presque tous les secteurs d'activité, notamment ceux des aliments et des boissons, de la pharmaceutique et de la biotechnologie, des produits chimiques. Nos spécialistes offrent une combinaison hors pair de compétences grâce à leur connaissance approfondie des processus industriels et de production d'énergie, ainsi que l'expertise en ingénierie requise pour assurer la planification, la conception, la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine, ou pour automatiser l'équipement d'installations industrielles existantes. Des experts offrent une vaste gamme de services de consultation et d'ingénierie dans de nombreux champs d'activité couvrant toutes les étapes d'un projet, soit les études stratégiques, la conception et l'analyse de la productivité, jusqu'à jouer le rôle d'ingénieur auprès d'un propriétaire pour chacune des étapes d'un contrat de services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projets.

Ressources (y compris les mines, le pétrole et le gaz) : La Société possède l'envergure et l'expertise nécessaires pour soutenir tous nos clients mondiaux du secteur des ressources. Dans le secteur minier, nos experts travaillent avec les clients tout au long du cycle de vie du projet, depuis la réalisation d'études conceptuelles et de faisabilité jusqu'à composer avec les problèmes d'acceptation sociale, et depuis les études techniques détaillées et les services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projets, jusqu'à la fermeture d'un site et sa restauration. Notre expertise s'étend jusqu'à la modélisation des ressources et des réserves, aux essais métallurgiques, à la conception géotechnique et minière ainsi qu'à l'ingénierie détaillée pour l'infrastructure minière. Dans le secteur pétrolier et gazier, nous aidons nos clients à relever quelques-uns des défis les plus exigeants auxquels ils font face autant du point de vue technique que logistique. Nos experts offrent des conseils sur la façon de planifier, de concevoir et de soutenir le développement de pipelines et de réseaux gaziers, ainsi que sur la manière d'assurer l'intégrité des biens essentiels et d'obtenir les permis et consentements requis.

Électricité et énergie : La Société offre à ses clients du secteur de l'énergie des solutions complètes pour tous les aspects de leurs projets, qu'il s'agisse de centrales énergétiques de grande envergure, d'installations plus petites sur le site même ou de programmes de mise aux normes et d'efficacité. Elle les aide ainsi à réduire leur consommation d'énergie tout en leur proposant des solutions pour bâtir un avenir durable. Nos experts peuvent fournir des conseils et travailler à tous les stades d'un projet, depuis les études de pré-faisabilité jusqu'à la conception, en passant par l'exploitation, l'entretien et le déclassement. Ils offrent des services de soutien de gestion opérationnelle à long terme dès les premières études de faisabilité, donnant des conseils sur divers aspects de nature technique, financière et environnementale d'un projet, jusqu'à la conception technique et les simulations énergétiques pendant la phase de construction.

De plus, la Société offre des services d'exécution de projet et de consultation stratégique hautement spécialisés :

Exécution de projets et de programmes : Les professionnels chevronnés de la Société évaluent et comprennent les objectifs des clients ainsi que les enjeux techniques, environnementaux et commerciaux auxquels ils font face en mettant à profit leur vaste expérience acquise pendant la réalisation de projets et de programmes à l'échelle mondiale. Cette approche globale leur permet de planifier et de mettre en œuvre leurs projets de façon efficace, en mettant l'accent sur les coûts, l'échéancier, la qualité et la sécurité. L'offre de services entièrement intégrée de la Société est personnalisée dans le meilleur intérêt des clients tout au long des phases de planification, d'élaboration et de mise en service de leurs projets. Nous mobilisons l'équipe idéale pour réaliser des projets de toute taille et de tout degré de complexité en toute efficacité et de façon rentable. Notre grande expérience nous permet de planifier et de gérer des projets en employant les meilleurs processus, techniques et outils de gestion de projets qui soient.

Consultation stratégique : La Société offre des services de consultation stratégique qui aident les clients à prendre des décisions éclairées tenant compte des conditions économiques changeantes, des priorités en constante évolution des gouvernements et des technologies émergentes. Afin de demeurer concurrentiels et de gérer leurs infrastructures et leurs biens immobiliers le plus efficacement possible, les clients se doivent d'avoir accès à des données éclairantes et aux « leçons apprises » d'experts offrant un soutien à des clients dans le monde entier. En plus de son expertise à l'échelle locale, la Société offre des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de sa vaste expérience. Notre équipe marie les compétences techniques de notre réseau mondial et un sens aigu des affaires axé sur les résultats.

Types de contrats et gestion de contrats

Les contrats sont attribués par appels d'offres publics, sur invitation ou de gré à gré. La Société est habituellement rémunérée conformément à des ententes de rémunération à l'acte, de contrats établis en fonction de tarifs horaires ou d'un montant forfaitaire, ou encore sur la base d'un pourcentage du coût du projet concerné. Dans certains cas, elle accepte, pour un montant forfaitaire et dans des marchés choisis, des contrats pour des services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion (IACG) comportant également des risques liés à la livraison. Ces contrats, qui représentaient moins de 2 % des produits bruts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, sont le plus souvent conclus dans le secteur de l'énergie et dans des circonstances où, grâce à sa grande connaissance technique du projet, la Société peut gérer adéquatement les risques associés à l'exécution. Les mandats gouvernementaux sont habituellement obtenus au moyen de demandes de qualifications et de demandes de propositions où l'offre de services est préparée en détaillant l'expérience et les compétences de l'entreprise, le personnel technique, la méthodologie et l'approche. Le coût des services sert parfois de critère, la pondération accordée à chaque critère variant considérablement d'un client à l'autre. De surcroît, des critères fondés sur les compétences servent souvent à choisir des entreprises de génie-conseil, et la rémunération est négociée selon les décrets gouvernementaux, les normes sectorielles ou les barèmes de rémunération du client.

La valeur et l'importance des contrats sont fort variées et vont de petits mandats ponctuels à d'importantes affectations pluriannuelles. Les ressources et les capacités des systèmes de la Société lui permettent de réaliser des projets qui exigent des compétences spécifiques et variées et de divers niveaux de complexité.

La Société ne dépend pas de l'un ou de l'autre de ses clients pour poursuivre ses activités, et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, aucun client ni projet ne représentaient plus de 10 % de l'ensemble de ses activités.

La gestion d'un projet à l'interne constitue un aspect important de son exécution. La Société assigne les mandats à des gestionnaires de projets qui ont pour responsabilité la livraison technique des mandats, leurs suivis contractuel et administratif, le contrôle de la qualité et la satisfaction du client. La Société dispose de systèmes lui permettant de gérer, sur une base continue, le rendement en fonction du budget et de l'échéancier. Les gestionnaires de projets peuvent, à l'aide de ces systèmes, contrôler l'utilisation du personnel affecté à des projets et suivre les étapes clés et les livrables.

Concurrence

La Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et fait face à la concurrence de nombreuses sociétés régionales, nationales et internationales. Certains de ces concurrents ont des ressources financières et autres plus importantes que celles de la Société. D'autres sont plus petites et plus spécialisées et concentrent leurs ressources dans des sphères de compétences particulières ou dans des secteurs géographiques limités. L'importance de la concurrence varie selon le marché, l'industrie, les secteurs géographiques et le type de projets. En outre, le type et l'envergure des projets influent sur le niveau et le type de concurrence à laquelle fait face la Société. En situation de concurrence, les clients prennent des décisions en s'appuyant sur les compétences, l'expérience, la performance, la réputation, la technologie, les relations avec la clientèle et la capacité des entreprises de fournir les services pertinents dans les délais prévus et de manière sécuritaire et économique.

Parmi les principaux concurrents de la Société, mentionnons AECOM Technology Corporation, AF Group ASA, Arcadis N.V., WS Atkins plc, Cardno Limited, Stantec Inc., Sweco Group et Tetra Tech Inc.

Les facteurs de concurrence prédominants pour les services qu'offre la Société sont la réputation, l'expérience, la portée et la qualité des services, les compétences techniques et multidisciplinaires, la présence locale, l'envergure internationale, la prestation intégrée de services, la valeur ajoutée des services et la place de leadership sur le marché mondial.

Recherche et développement

WSP mène des activités de recherche et développement pour répondre aux exigences de certains de ses clients dans le cadre de projets précis. La plus grande partie des activités de recherche et développement est consacrée aux secteurs des immeubles et du bâtiment et de l'environnement.

Employés

Le 31 décembre 2016, la Société comptait approximativement 36 000 employés : ingénieurs, techniciens, scientifiques, architectes, planificateurs, arpenteurs-géomètres et spécialistes de l'environnement, ainsi que des spécialistes du design et de la gestion de programmes et de la construction. Au 31 décembre 2016, les employés en Suède et en Finlande, représentant approximativement 11 % de l'effectif de la Société et la vaste majorité de ses employés syndiqués, étaient couverts par des conventions collectives renouvelables chaque année. La Société estime entretenir de bonnes relations avec ses employés; elle a créé une culture où l'accent est mis sur la responsabilisation, sur la capacité d'adaptation à un environnement en évolution constante et sur la croissance. Au cours des dernières années, la Société a mis en place et offert un programme de rémunération concurrentiel. Elle a aussi renforcé ses outils de communication interne, mis l'accent sur le travail d'équipe, créé des possibilités d'avancement professionnel dans l'ensemble de son réseau de bureaux et encouragé le perfectionnement professionnel.

Organisation fondée sur le savoir, la Société est constamment à la recherche de spécialistes de talent possédant de grandes compétences dans tous ses domaines de pratique. Comme le bassin de candidats qualifiés est parfois limité, la Société met en place diverses stratégies de recrutement pour combler ses besoins en personnel. Font partie de ces stratégies de recrutement : un programme de recommandation d'employés, l'affichage de postes à pourvoir sur divers sites Web, les foires d'emploi, les programmes étudiants et les possibilités de mobilité à l'échelle mondiale.

Santé et sécurité

La Société doit respecter les lois et les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et elle est déterminée à offrir à ses employés et à toutes les personnes qui peuvent être touchées par ses activités un environnement sain et sécuritaire.

Avec des employés dans approximativement 40 pays, il est essentiel que la Société adopte une approche énergique en matière de santé et sécurité. Elle s'efforce de faire en sorte que la santé et la sécurité soient toujours présentes à l'esprit des employés, et les moyens qu'elle utilise à cette fin sont les communications régulières et une formation obligatoire. Le responsable mondial de la santé et de la sécurité fait la promotion de la stratégie de la Société afin d'encourager l'adoption d'une culture positive de la sécurité. Il est appuyé par les équipes de direction qui veillent à ce que la Société exerce un leadership visible et tangible partout où elle est présente.

La politique de santé et de sécurité de la Société reflète son engagement à cet égard. Elle crée un cadre d'action pour le programme en santé et sécurité et étaye les efforts de la Société pour incorporer de manière proactive des exigences et des normes de santé et de sécurité dans tous les volets de ses activités.

Dans la foulée de l'acquisition de Parsons Brinckerhoff, WSP a mis en place une nouvelle stratégie en matière de santé et de sécurité pour aider ses équipes régionales à appliquer systématiquement et à tenir rigoureusement à jour ses systèmes de gestion de la sécurité. Le principal objectif de la Société est d'être en mesure de surveiller, de prévenir, de réduire ou même de faire disparaître les risques associés aux travaux exécutés par ses employés et ses sous-traitants.

Développement durable

La Société a mis en place des mesures rigoureuses pour que le développement durable fasse partie intégrante de ses activités et de son processus décisionnel. À mesure qu'elle poursuivra sa croissance, la Société continuera à rehausser la valeur qu'elle offre à ses actionnaires, à ses clients, à ses employés et aux communautés grâce à son approche en matière de durabilité, laquelle est fondée sur les piliers suivants :

- elle utilise la croissance de l'économie durable comme tremplin pour s'installer dans de nouveaux marchés et tirer parti de possibilités commerciales;

- lorsque pertinent, la Société prend en compte ce dont elle pourra avoir besoin, au fil du temps, pour continuer à offrir ses services à ses clients. Cette façon de faire peut contribuer à réduire les impacts environnementaux pendant le cycle de vie de leur actif;
- elle gère ses propres impacts environnementaux et sociaux;
- elle cherche à participer activement dans les communautés où elle est présente et mène des activités.

Assurances

La Société souscrit différentes polices d'assurance, notamment une assurance responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions, assujetties aux franchises, aux limites et aux exclusions usuelles dans son secteur. Elle souscrit également une police d'assurance responsabilité civile générale et une police d'assurance responsabilité civile complémentaire. La Société aborde la gestion des risques de manière proactive, et elle encourage la formation continue pour les directeurs de projets et des approches de résolution de problèmes pour les conflits potentiels.

Facilités de crédit

La Société a mis en place les facilités de crédit pour financer ses activités courantes et répondre à ses autres besoins de financement. La Société a conclu la convention de crédit dans le but principal de faire passer les facilités de crédit définies aux présentes d'une facilité garantie à une facilité non garantie. Ses obligations en vertu des facilités de crédit sont garanties uniquement par une caution solidaire inconditionnelle. Elles portent intérêt au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, au taux des acceptations bancaires et au TIOL plus une marge d'au plus 2,5 %, selon le type d'avances et les ratios de la Société, qui sont définis dans la convention de crédit. La Société verse une commission d'engagement sur les facilités de crédit disponibles. Voir les rubriques « Développement général de l'activité – Facilités de crédit – 2016 », « Développement général de l'activité – Facilités de crédit – 2015 » et « Développement général de l'activité – 2014 – Facilités de crédit ».

En vertu des facilités de crédit, la Société a l'obligation, entre autres conditions, de satisfaire à certaines clauses restrictives sur une base consolidée. Les principales clauses se rattachent aux ratios de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé et de la couverture des intérêts. La direction s'assure trimestriellement, dans le cadre des exigences de dépôt, que la Société respecte les clauses restrictives prévues dans les facilités de crédit. Au 31 décembre 2016, toutes les clauses étaient respectées.

En vertu des facilités de crédit, la Société peut émettre des lettres de crédit irrévocables jusqu'à concurrence de 250 000 000 \$ US, ce qui réduit d'autant le montant du crédit disponible.

Facteurs de risque

Une discussion des risques auxquels WSP est exposée est présentée sous la rubrique « 21 – Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société qui est intégré à la présente notice annuelle par renvoi. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.wsp-pb.com, sous l'onglet « Investisseurs ». Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 1 de la présente notice annuelle pour une discussion des risques liés aux énoncés prospectifs.

Dividendes

Dividendes déclarés

La Société prévoit déclarer et verser des dividendes en espèces trimestriels. Au cours des exercices 2014, 2015 et 2016, la Société a déclaré tous les trimestres des dividendes en espèces de 0,375 \$ par action. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, le total des dividendes déclarés par la Société a été de 1,50 \$ par action.

Le 28 février 2017, la Société a déclaré un dividende de 0,375 \$ par action, payable le ou vers le 15 avril 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017.

Politique de dividende

Le conseil a déterminé que le niveau actuel du dividende trimestriel est approprié en fonction des résultats actuels de la Société et des exigences financières pour ses opérations. Il est prévu que le dividende demeurera à ce niveau, sous réserve de l'évaluation continue par le conseil des besoins futurs, du rendement financier, des liquidités, des perspectives et d'autres facteurs jugés pertinents. Le montant réel de chaque dividende trimestriel, de même que chaque date de déclaration, date de référence et date de paiement est à la discrétion du Conseil.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 1^{er} janvier 2014, le conseil a approuvé le régime de réinvestissement des dividendes de WSP qui donne aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir en actions additionnelles les dividendes en espèces versés par la Société sur ses actions.

Description de la structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions et un nombre illimité d'actions privilégiées. Le 31 décembre 2016, il y avait 101 371 137 actions émises et en circulation, et aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Actions

Les porteurs d'actions ont droit à une voix par action aux assemblées d'actionnaires; ils ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil en déclare et de recevoir au prorata les biens et les actifs résiduels de la Société au moment de sa dissolution ou de sa liquidation, sous réserve des droits attachés à des actions ayant priorité sur les actions.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Sous réserve des dispositions de la LCSA, le conseil peut, avant l'émission d'actions privilégiées, déterminer ce qui suit: le nombre d'actions privilégiées et leur désignation; la contrepartie par action; les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions afférents aux actions privilégiées de chaque série, lesquels peuvent comprendre, sans limitation, le droit de vote et le droit de recevoir des dividendes, le tout sous réserve de la délivrance d'un certificat de modification confirmant la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions afférentes aux actions privilégiées de la série visée. En ce qui a trait au paiement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de la Société ou à toute autre distribution de son actif entre les actionnaires ayant pour objet la liquidation de la Société, les actions privilégiées de chaque série sont du même rang que les actions privilégiées de toutes les autres séries, et elles ont préséance sur les actions ordinaires de la Société et sur les actions de rang inférieur.

Marché pour la négociation des titres

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les actions étaient inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « WSP ».

Cours et volume des opérations

Le tableau qui suit présente la fourchette mensuelle (haut et bas) du cours de l'action, le total des volumes mensuels et les volumes quotidiens moyens d'actions négociées à la TSX pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel	Volume quotidien moyen
Janvier	42,22	37,00	5 762 454	288 123
Février	40,27	35,11	4 250 344	212 517
Mars	40,69	35,76	7 881 564	358 253
Avril	42,53	37,45	5 472 720	260 606
Mai	43,55	39,44	6 187 059	294 622
Juin	42,93	37,00	5 166 071	234 821
Juillet	40,96	38,14	3 818 359	190 918
Août	44,54	38,54	4 389 601	199 527
Septembre	43,99	40,67	3 425 795	163 133
Octobre	43,73	40,50	2 912 042	145 602
Novembre	48,50	40,57	5 564 282	252 922
Décembre	48,25	44,57	2 494 495	124 725

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration

Les statuts de la Société stipulent que le conseil se compose d'un minimum de trois et d'un maximum de dix administrateurs. Le 31 mars 2017, le conseil comptait huit membres. Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des administrateurs actuels de la Société, leur occupation principale ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonction principale	Administrateur depuis ⁽¹⁾	Postes occupés précédemment ⁽¹⁾
Richard Bélanger ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ Lac-Beauport, Québec (Canada)	Administrateur indépendant principal	Président de Toryvel Group Inc. (société d'investissement)	17 mai 2007	-
Christopher Cole ⁽¹⁾ Tadworth, Surrey (Royaume-Uni)	Président Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	7 août 2012	Président exécutif, WSP Chef de la direction, WSP Group plc
Pierre Fitzgibbon ⁽²⁾ Westmount, Québec (Canada)	Administrateur	Associé directeur chez Walter Capital Partners (société de capital-investissement)	19 mai 2016	-
Alexandre L'Heureux St-Lambert, Québec (Canada)	Président Chef de la direction Administrateur	Président et chef de la direction de la Société	19 mai 2016	Chef de la direction financière, WSP
Birgit Nørgaard ⁽⁵⁾ Gentofte (Danemark)	Administratrice	Administrateur professionnel non membre de la direction	23 mai 2013	-
Josée Perreault ⁽⁴⁾ Montréal, Québec (Canada)	Administratrice	Vice-présidente principale, Can-Am Spyder, BRP (fabricant de véhicules de sport motorisés et de systèmes de propulsion)	1 ^{er} janvier 2014	Conseillère en marques Vice-présidente principale, Affaires mondiales, Oakley
Suzanne Rancourt ⁽²⁾ Île-des-Sœurs, Québec (Canada)	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	19 mai 2016	Vice-présidente, Risques d'audit et d'entreprise internes, Groupe CGI Inc.
Pierre Shoiry ⁽¹⁾⁽⁶⁾ Mont-Royal, Québec (Canada)	Vice-président du conseil Administrateur	Vice-président du conseil	16 mai 2006	Président et chef de la direction, WSP

(1) Inclut les périodes au cours desquelles certains administrateurs siégeaient en tant qu'administrateurs ou dirigeants de Genivar et de ses prédécesseurs avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2014.

(2) Membre du comité d'audit.

(3) Président du comité d'audit.

(4) Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

(5) Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

(6) Depuis sa transition de président et chef de la direction à vice-président du conseil, M. Shoiry est un employé non-membre de la direction de la Société et travaille en collaboration avec le chef de la direction et l'équipe de direction pour ce qui a trait aux activités d'acquisition et aux occasions stratégiques.

Les administrateurs de la Société sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires. Ils restent en poste jusqu'à la fin de leur mandat, soit la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires suivante, et ils peuvent être réélus, mais leur mandat peut prendre fin en cas de départ à la retraite, de démission, de décès, de destitution ou d'autre cause.

Les règles du conseil prévoient qu'il doit en tout temps être constitué en majorité de personnes indépendantes. Sur la foi de l'information fournie par chaque administrateur, et compte tenu des critères d'indépendance énoncés ci-dessous, le conseil a conclu que tous les administrateurs, à l'exception de MM. Alexandre L'Heureux et Pierre Shoiry, sont indépendants au sens du Règlement 52-110 sur le comité d'audit (le Règlement des ACVM sur le comité d'audit).

Pierre Shoiry n'est pas indépendant puisqu'il est l'ancien président et chef de la direction de WSP, et est maintenant un employé non-membre de la direction de la Société travaillant en collaboration avec le chef de la direction et l'équipe de direction pour ce qui a trait aux activités d'acquisition et aux occasions stratégiques. Alexandre L'Heureux n'est pas indépendant puisqu'il est actuellement président et chef de la direction de la Société.

Tous les autres administrateurs actuels de la Société, soit Richard Bélanger, Christopher Cole, Pierre Fitzgibbon, Birgit Nørgaard, Josée Perreault et Suzanne Rancourt, sont des administrateurs indépendants au sens du règlement des ACVM sur le comité d'audit, puisqu'aucun d'eux n'a de relation importante avec la Société et que, de l'avis raisonnable du conseil, chacun est indépendant au titre des lois, des règlements et des exigences d'inscription applicables auxquels la Société est assujettie.

Le conseil a constitué un comité d'audit et un comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération. Tous les comités du conseil sont entièrement composés d'administrateurs indépendants.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit compte trois membres: Richard Bélanger (président), Pierre Fitzgibbon et Suzanne Rancourt. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, toutes ces personnes sont indépendantes au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit. Voir «À propos du comité d'audit».

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération compte trois membres: Birgit Nørgaard (présidente), Richard Bélanger et Josée Perreault; toutes ces personnes sont indépendantes au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit. Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération apporte son aide et, au besoin, formule des recommandations au conseil sur l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices en matière de gouvernance de la Société, sur la nomination de personnes qualifiées pour devenir membres du conseil et sur la détermination de la rémunération à verser aux administrateurs pour leurs services au sein du conseil et de comités. Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération examine le processus utilisé pour évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités, notamment leurs présidents respectifs, la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction visés de la Société, ses politiques et ses pratiques en matière de santé et de sécurité ainsi que ses buts et ses objectifs concernant le rendement du chef de la direction et des membres de la haute direction visés. Enfin, le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération a la responsabilité de l'analyse annuelle de la rémunération qui doit être incluse dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société, ainsi que du régime incitatif pour les dirigeants et de la politique et de la stratégie d'ensemble de la Société en matière de rémunération.

Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente le nom et le lieu de résidence des membres de la haute direction de la Société qui n'en sont pas des administrateurs, ainsi que le poste qu'ils occupent au sein de la Société au 31 mars 2017, la date à laquelle ils sont devenus hauts dirigeants ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence ⁽¹⁾	Position au sein de la Société	Membre de la direction depuis ⁽²⁾	Postes occupés précédemment ⁽²⁾
Hugo Blasutta Thornhill, Ontario (Canada)	Président et chef de la direction, Canada	21 juin 2016	Chef, Stratégie et performance, WSP Président et chef de la direction, MMM Group Limited
Paul Dollin Bristol (Royaume-Uni)	Chef de l'exploitation	13 mai 2014	Directeur général, R.-U., Moyen- Orient, Afrique du Sud, Inde et Asie-Pacifique, WSP Directeur général, R.-U., Moyen- Orient, Afrique du Sud et Inde, WSP Group plc
Gregory Kelly Lawrenceville, New Jersey (États- Unis)	Président et chef de la direction, États-Unis et Amérique latine	5 novembre 2014	Chef de l'exploitation, Parsons Brinckerhoff
Jan Magnus Meyer Täby (Suède)	Directeur général, pays nordiques	1 ^{er} septembre 2014	Directeur général, WSP Sverige AB Directeur général, Tengbomgruppen AB
Mark W. Naysmith Dalkeith, Midlothian (Royaume-Uni)	Président et chef de la direction, R.-U.	1 ^{er} janvier 2017	Directeur général et chef de l'exploitation, R.-U., WSP Directeur général, R.-U., WSP Directeur général adjoint, R.-U., WSP
Bruno Roy Montréal, Québec (Canada)	Chef de la direction financière	31 octobre 2016	Associé principal, conseiller en gestion, McKinsey & Company Associé, conseiller en gestion, McKinsey & Company

(1) Valéry Zamuner a démissionné de son poste de chef des affaires juridiques et secrétaire de la Société en date effective du 31 mars 2017.

(2) Inclut les périodes au cours desquelles certains dirigeants siégeaient en tant que dirigeants de GENIVAR inc. et de ses prédécesseurs avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2014.

Le 31 décembre 2016, les administrateurs et les hauts dirigeants ci-dessus détenaient ensemble, directement ou indirectement, ou contrôlaient 710 926 actions, soit 0,70 % des actions.

À propos du comité d'audit

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est composé de trois membres, Richard Bélanger (président), Pierre Fitzgibbon et Suzanne Rancourt, qui, au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit, sont indépendants et possèdent des compétences financières. Il incombe au comité d'audit, entre autres, d'aider les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance et de supervision de ce qui suit (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe, (iv) le rendement de l'auditeur interne, (v) la gestion du risque et (vi) le respect par la Société des exigences applicables prévues par les lois et règlements. Les règles du comité d'audit sont jointes à la présente notice annuelle comme Annexe A.

Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit

La formation et l'expérience de chaque membre pertinentes à l'acquittement de ses responsabilités de membre du comité d'audit sont les suivantes :

Richard Bélanger est comptable professionnel agréé depuis 1980, et fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (depuis 2004) qui lui a décerné le Prix Émérite en 2004. Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables et d'un baccalauréat en sciences de l'administration de l'Université Laval (1981). M. Bélanger siège au conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada depuis 2003 et il est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance d'entreprise depuis juin 2016. Membre du comité d'audit de la Banque Laurentienne du Canada depuis 2003, il en a été président de 2006 à 2016 ; il a également été membre du comité de gestion des risques de 2006 à 2016. Depuis août 2012, il est administrateur et membre du comité d'audit d'Optosecurity inc., entreprise privée. De 1997 à 2012, il a été membre du comité d'audit et administrateur de Stella Jones Inc. De 1982 à 1992, il a été associé-directeur (fondateur) de Bélanger, Girard, Lavoie, Mooney (BGLM), cabinet de comptables agréés. Il a également été coprésident du conseil de l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre (2001-2004), coprésident du comité Commerce international (1999-2004), président du Conseil de l'industrie forestière du Québec (1997-1998) et président du conseil de Forintek Canada Corporation (2001-2003). M. Bélanger compte plus de 30 années d'expérience en développement et en gestion des affaires et du financement. Depuis 1993, il exerce les fonctions de président du Groupe Toryvel inc., société de placement dont il est copropriétaire, et il est président de Doryfor inc. depuis 2004. Depuis janvier 2012, M. Bélanger touche au secteur de l'aviation en tant que président de Terminal Exécutif de Québec. De 1996 à 2003, il a été président et chef de la direction de Bois Daaquam inc.

Pierre Fitzgibbon est associé directeur chez Walter Capital Partners, société de capital-investissement, depuis 2015. De 2007 à 2014, il a été président et chef de la direction d'Atrium Innovations, société qui développe, fabrique et commercialise des produits à valeur ajoutée destinés à l'industrie de la santé et de la nutrition. Auparavant, M. Fitzgibbon a travaillé pendant cinq ans au sein de Groupe Banque Nationale où il a occupé les postes de vice-président du conseil de Financière Banque Nationale inc. et de vice-président principal, Service des finances, de la technologie et des affaires d'entreprise chez Banque Nationale du Canada. M. Fitzgibbon avait auparavant occupé des postes en finance, en développement d'entreprise et en développement des affaires chez TéléSystème Mobile International, Chase Capital Partners Hong Kong, Domtar et PricewaterhouseCoopers. M. Fitzgibbon est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Il a réussi l'examen de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 1978, et détient un certificat en gestion générale de la Harvard Business School.

Suzanne Rancourt est administratrice de sociétés. Elle a plus de 30 années d'expérience du milieu des affaires, principalement chez CGI, l'une des plus grandes sociétés indépendantes du monde en technologie de l'information et en gestion des processus d'affaires. Mme Rancourt a été vice-présidente, audit interne et risques d'entreprise chez CGI de 2006 à 2016. À compter de 1985, Mme Rancourt a occupé chez CGI divers postes de gestionnaire, spécifiquement en gestion de TI haut de gamme et de services-conseils et en gestion de projets. De 2006 à 2016, elle a mis en place et dirigé le service d'audit interne et de gestion des risques dans un

environnement international. Avant de se joindre à CGI, Mme Rancourt a travaillé en gestion comptable et en audit dans les secteurs de la finance, de la distribution et du détail. Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal, elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Elle détient aussi le titre d'IAS.A décerné par l'Institut des administrateurs de sociétés. Mme Rancourt siège actuellement au comité consultatif de Groupe Fair-Play et aux conseils d'administration de Forces Avenir et de Dystrophie musculaire Canada, et elle est membre du comité des nominations et de gouvernance de cette dernière organisation. Elle est aussi membre de Women Corporate Directors (section Québec).

Politiques et procédures d'approbation préalable

Le comité d'audit a le pouvoir d'approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et ses filiales. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.

Honoraires pour les services d'auditeur externe

Le tableau qui suit présente, pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015, les honoraires facturés à la Société par son auditeur externe, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et ses entreprises affiliées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	3 118 663 \$	2 517 783 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	195 000 \$	274 743 \$
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	338 169 \$	380 935 \$
Autres honoraires ⁽⁴⁾	239 693 \$	178 659 \$
Total des honoraires versés	3 891 525 \$	3 352 120 \$

(1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires nécessaires pour exécuter l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société ainsi que les audits annuels de certaines de ses filiales. L'augmentation des honoraires à partir de 2015 est principalement due au nombre d'audits réglementaires effectués sur certaines filiales additionnelles de la Société.

(2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent les honoraires pour l'examen trimestriel des états financiers consolidés de la Société ainsi que les frais pour le travail effectué par l'auditeur relativement à l'émission d'actions dans le public et pour le travail effectué dans le cadre de l'intégration des entreprises acquises par WSP.

(3) Les honoraires pour services fiscaux comprennent les honoraires pour services fiscaux autres que ceux figurant aux honoraires d'audit et honoraires pour services liés à l'audit. Cette catégorie comprend les honoraires en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

(4) Les autres honoraires comprennent les honoraires pour les produits et les services fournis par l'auditeur, autres que ceux mentionnés ci-dessus.

Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Interdictions d'opérations ou faillites

Hormis ce qui est mentionné ci-dessous, à la connaissance de la Société, au cours des dix dernières années, aucun des administrateurs ci-dessus n'est ni n'a été administrateur ou membre de la haute direction d'une société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente jours consécutifs. De plus, à la connaissance de la Société, au cours des dix dernières années, aucun des administrateurs ci-dessus n'est, ni n'a été administrateur ou membre de la haute direction d'une société qui, alors qu'il exerçait cette fonction ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, a formulé une proposition en vertu d'une loi régissant la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivie par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en

vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens, à l'exception du fait qu'en avril 2012, Mme Nørgaard a été nommée présidente de E. Pihl & Son A.S., société fermée danoise, entrepreneur général ayant des activités dans les marchés nordiques et à l'étranger. E. Pihl & Son A.S. éprouvait déjà des difficultés financières avant l'arrivée de Mme Nørgaard, et en août 2013, l'entreprise a fait faillite.

De plus, à la connaissance de la Société, au cours des dix dernières années, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société n'a fait de cession volontaire dans le cadre d'une faillite, n'a formulé une proposition concordataire en vertu d'une loi régissant la faillite ou l'insolvabilité, n'a fait l'objet d'une poursuite ni n'en a intenté une, n'a conclu un arrangement ou un règlement avec ses créanciers ou dont les éléments d'actif ont été confiés à un séquestre, à un séquestre gérant ou à un syndic nommé à cette fin.

Amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société: (i) ne s'est vu imposer une amende ou une sanction par un tribunal en vertu des lois en matière de valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni n'a conclu un règlement amiable avec cette dernière; (ii) ne s'est vu imposer par un tribunal ou un organisme de réglementation quelque autre pénalité ou sanction susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, aucun de ses administrateurs ou dirigeants n'a de conflits d'intérêts existants ou potentiels avec elle ni aucune de ses filiales.

Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes

Hormis ce qui est indiqué ci-dessous ou ailleurs dans la présente notice annuelle, à la connaissance de la Société et selon l'information qui lui a été transmise par ses administrateurs et ses hauts dirigeants, (i) aucun des administrateurs ni aucun des hauts dirigeants de la Société, (ii) aucune personne qui est propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % des actions, ou qui exerce un contrôle direct ou indirect sur plus de 10 % des actions, ni (iii) aucun associé ou affilié des personnes mentionnées en (i) ou (ii) ci-dessus n'a eu d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération au cours des trois dernières années ou dans toute opération proposée qui a eu ou aura une incidence importante sur la Société ou sur l'une ou l'autre de ses filiales.

Poursuites et affaires réglementaires

La Société est actuellement visée par des poursuites pour des travaux qu'elle a effectués dans le cours normal de ses activités. La Société souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle pour gérer les risques liés à de telles poursuites. Selon les conseils et les renseignements que ses conseillers juridiques lui ont fournis et son expérience en matière de règlements de poursuites semblables, la direction croit que la Société a pris les mesures nécessaires à cet égard et que le règlement final ne devrait pas dépasser outre mesure la couverture d'assurance ou ne devrait pas avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats opérationnels de la Société.

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Depuis 2012, la Société a fait l'objet d'enquêtes et de mandats de perquisition par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et le Bureau de la concurrence dans plusieurs régions de la province de Québec. Certaines des enquêtes menées par le Bureau de la concurrence ont été soumises à l'attention du Service des poursuites pénales du Canada. Le 11 février 2013, la Société a annoncé être en possession d'informations faisant état d'actes inappropriés commis dans le passé au Québec relativement au financement de partis politiques et à l'attribution de contrats municipaux. Au 31 mars 2017, la Société avait reçu des lettres de réclamation émanant de quelques villes, dans lesquelles il était demandé à la Société de participer au programme de remboursement volontaire établi conformément au projet de loi no 26, loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics, adopté en avril 2015. La Société a indiqué dès mars 2016 qu'elle participait au programme de remboursement volontaire. En raison de la mise en œuvre du programme de remboursement volontaire par le gouvernement du Québec en novembre 2015, et jusqu'à l'échéance de ce programme, les organismes publics ne sont pas autorisés à présenter des demandes de remboursement de sommes payées injustement, sans une autorisation préalable du ministre de la Justice. Jusqu'à maintenant, aucune plainte n'a été déposée contre la Société, et elle n'a reçu aucune demande pour le paiement d'une amende, pénalité ou autre indemnité pécuniaire en lien avec les enquêtes menées par l'UPAC et par le Bureau de la concurrence. La Société s'emploie à prendre des mesures pour régler ces éventualités, mais elle ne peut prédire à l'heure actuelle ni le résultat final, ni les pertes potentielles, ni les montants qui pourraient devoir être remboursés à une autorité gouvernementale, le cas échéant, en ce qui a trait à une enquête effectuée par ladite autorité gouvernementale, y compris la possibilité que la portée de ces enquêtes soit élargie, ce qui pourrait avoir un effet sur les résultats d'exploitation futurs de la Société.

Le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (la Loi sur les contrats publics), qui instaure un mécanisme permettant de vérifier si une entreprise qui souhaite conclure un contrat avec un organisme public du Québec satisfait aux conditions d'intégrité spécifiées. Ainsi, les entreprises qui souhaitent conclure des contrats ou des sous-contrats admissibles en vertu de la Loi sur les contrats publics doivent dorénavant recevoir l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). Le 4 février 2014, WSP Canada Inc., filiale canadienne de la Société, a obtenu de l'AMF l'autorisation de conclure des contrats publics au Québec, conformément à la Loi sur les contrats publics. Depuis, et en vertu de cette autorisation, WSP Canada Inc. est inscrite sur la liste de l'AMF des entreprises autorisées.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions est la Société de fiducie CST, à ses établissements principaux de Montréal, Toronto, Vancouver et Calgary.

Contrats importants

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des affaires, les contrats importants suivants de la Société ont été conclus au cours du dernier exercice ou avant, mais sont toujours en vigueur à la date de la présente :

- les ententes modifiées et reformulées sur les droits d'inscription entre la Société et chacune de l'OIRPC et la Caisse conclues le 1^{er} janvier 2014 en lien avec l'arrangement ;
- les ententes sur les modifications aux droits d'inscription entre la Société et chacune de l'OIRPC et la Caisse conclues le 12 mars 2014 ;

- la convention d'arrangement datée du 12 mars 2014 entre la Société et Focus, Focus Investment S. à r. l., société à responsabilité limitée du Luxembourg et actionnaire de Focus, et KBF Agent Inc., société du Delaware, uniquement en sa qualité de mandataire des actionnaires de Focus, dans le cadre de l'acquisition;
- la convention d'achat d'actions entre Balfour Beatty plc, Balfour Beatty Overseas Investments Limited, Balfour Beatty Netherlands BV, Balfour Beatty Group Employment Limited et WSP datée du 3 septembre 2014 en lien avec l'acquisition de Parsons Brinckerhoff;
- les deuxièmes conventions modifiant les conventions relatives aux droits d'inscription entre la Société et chacune de l'OIRPC et la Caisse conclues en date du 3 septembre 2014 ;
- les troisièmes conventions modifiant les conventions relatives aux droits d'inscription entre la Société et chacune de l'OIRPC et la Caisse conclues en date du 25 août 2015 ; et
- la convention de crédit.

Intérêts des experts

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, Montréal (Québec), sont les auditeurs de la Société et ont indiqué qu'à la date de la présente notice annuelle, ils sont indépendants de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements complémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants ainsi que sur les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux actionnaires de la Société et les titres autorisés aux fins d'émission dans le cadre de régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations préparée pour l'assemblée annuelle des actionnaires qui doit être tenue le 10 mai 2017.

Des renseignements complémentaires sur la Société sont aussi disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com sous le nom Groupe WSP Global Inc. ; il s'agit notamment du rapport annuel de la Société, des états financiers annuels consolidés comprenant l'état consolidé de la situation financière les 31 décembre 2016 et 2015, les états des résultats, le résultat global et les modifications aux capitaux propres et aux flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les rapports de gestion connexes. Il est aussi possible d'obtenir ces documents de la Société, sans frais, en adressant une demande écrite à cet effet aux Relations avec les investisseurs, Groupe WSP Global Inc., 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

Les documents ci-dessus et tous les communiqués de presse de la Société sont aussi affichés sur son site Web à www.wsp-pb.com.

Annexe A

Groupe WSP Global Inc.
(la Société)

Règles du comité d'audit

A. OBJET

Le rôle du comité d'audit de la Société (le comité d'audit) consiste à aider le conseil d'administration de la Société (le conseil) à surveiller et à superviser (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe, (iv) le rendement de l'auditeur interne, (v) la gestion du risque et (vi) le respect par la Société des exigences applicables prévues par les lois et règlements.

B. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Pour jouer son rôle, le comité d'audit s'acquitte des fonctions qui incombent habituellement à un comité d'audit et de toutes autres fonctions que le conseil lui confie, notamment les fonctions et les responsabilités suivantes :

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

1. Sur une base périodique, le comité d'audit examine ce qui suit et en discute avec la direction et l'auditeur externe:
 - a) les questions importantes concernant (i) les principes comptables et la présentation des états financiers, notamment tout changement important dans le choix ou l'application des principes comptables; (ii) le caractère adéquat des contrôles internes de la Société; (iii) les mesures d'audit spéciales adoptées à la lumière de manquements importants décelés, s'il en est, ayant trait aux contrôles;
 - b) les analyses effectuées par la direction ou pour son compte, faisant ressortir les questions importantes ayant trait à l'information financière et les décisions prises dans le cadre de l'établissement des états financiers, notamment les analyses des effets d'autres principes comptables généralement reconnus sur les états financiers lorsque ces autres principes ont été choisis durant la période visée en cours;
 - c) l'effet des initiatives réglementaires et comptables, ainsi que des structures hors bilan (s'il en est) sur les états financiers de la Société.
2. Le comité d'audit veille à ce que des procédures adéquates soient en place pour examiner la communication faite au public, par la Société, de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces procédures.
3. Le comité d'audit examine les états financiers intermédiaires et annuels de la Société, l'information qui figure dans son rapport de gestion connexe, sa notice annuelle, les communiqués de presse concernant ses résultats, les précisions concernant les données financières et les résultats fournis aux analystes et aux agences de notation et l'intégrité de leur information financière. Il en discute avec la direction et l'auditeur externe, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, fait des recommandations connexes au conseil.
4. Le comité d'audit est directement chargé de la résolution de désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de l'information financière.
5. Le comité d'audit examine les rapports de l'auditeur externe sur les éléments suivants:
 - a) les politiques et les pratiques comptables cruciales utilisées par la Société;
 - b) tous les autres traitements importants des données financières dans le contexte des principes comptables généralement reconnus dont la direction a discuté, notamment les ramifications de l'utilisation de ces autres traitements et divulgations et le traitement que l'auditeur externe privilégie;

- c) les autres communications écrites importantes entre l'auditeur externe et la direction.
6. Le comité d'audit examine les poursuites, réclamations ou autres éventualités ainsi que les initiatives en matière d'affaires réglementaires ou de gestion comptable qui pourraient avoir un impact important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et il étudie la pertinence de les divulguer dans les documents qu'il examine.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DES CONTRÔLES INTERNES

7. Le comité d'audit examine le système de contrôle interne de la Société, en discute avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil à cet égard.
8. Le comité d'audit examine le processus concernant les attestations périodiques, par le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société, relativement aux divulgations de renseignements financiers, à l'existence de lacunes importantes dans la structure ou l'application des contrôles internes qui pourraient nuire à la capacité d'enregistrer, de traiter et de résumer les données financières et d'en faire rapport, relativement également aux modifications importantes aux contrôles internes ou aux changements à l'environnement dans lequel les contrôles internes sont appliqués, notamment la correction de lacunes ou de faiblesses importantes.
9. Le comité d'audit établit, au besoin, des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit, notamment des procédures concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés, de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.
10. Le comité d'audit examine les faiblesses des contrôles recensées par l'auditeur externe ainsi que la réponse de la direction à ce sujet.
11. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR EXTERNE

12. L'auditeur externe fait rapport directement au comité d'audit. Le comité d'audit recommande au conseil: (i) l'auditeur externe à nommer en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société et (ii) la rémunération de l'auditeur externe.
13. Le comité d'audit est directement responsable de la surveillance des travaux de l'auditeur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société.
14. Le comité d'audit approuve au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et à toute filiale figurant dans le bilan consolidé de cette dernière. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.
15. Au moins tous les ans, le comité d'audit examine et évalue ce qui suit, et en fait rapport au conseil:
- a) l'indépendance de l'auditeur externe, notamment le fait que la prestation par ce dernier de services autres que des services d'audit est compatible avec son indépendance;
 - b) il obtient de l'auditeur externe une déclaration écrite définissant: (i) toutes les relations qui existent entre lui et la Société; (ii) toutes les autres relations qui pourraient avoir un effet défavorable sur son indépendance.
16. Au moins tous les ans, le comité d'audit obtient et examine un rapport de l'auditeur externe décrivant:
- a) les procédures internes du contrôle de la qualité de l'auditeur externe;
 - b) toutes les questions importantes soulevées dans le cadre du dernier examen interne du contrôle de la qualité ou de l'examen par les pairs de l'entreprise de l'auditeur externe, ou dans le cadre d'une enquête menée par des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, concernant un ou plusieurs audits indépendants effectués par l'entreprise de l'auditeur externe ainsi que toutes mesures prises pour traiter ces questions.

17. Examiner le processus d'audit avec l'auditeur externe.
18. S'il y a lieu, examiner le processus d'attestation des documents d'information publics de la Société et en discuter avec le chef de la direction et le chef de la direction financière de cette dernière.
19. Se réunir périodiquement avec l'auditeur externe en l'absence de la direction et de l'auditeur interne.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR INTERNE

20. Le comité d'audit examine ce qui suit, en discute avec l'auditeur interne, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil:
 - a) la nomination et le mandat de l'auditeur interne, notamment ses responsabilités, son budget et son personnel;
 - b) les compétences et le rendement de l'auditeur interne, notamment un examen du plan d'audit interne annuel et l'existence ou non de toute restriction ou limitation imposée à l'auditeur interne;
 - c) l'obtention de comptes rendus de l'auditeur interne concernant les résultats d'audit interne, notamment pour ce qui est des contrôles internes de la Société, et les progrès réalisés par cette dernière pour remédier à tout manquement important ayant trait aux contrôles.
21. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction et de l'auditeur externe.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE LA GESTION DES RISQUES

22. Le comité d'audit examine ce qui suit, en fait rapport et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil:
 - a) les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques adoptés par la Société;
 - b) l'exposition de la Société à des risques financiers importants et les mesures prises pour surveiller et contrôler cette exposition.
23. Le comité d'audit peut déléguer certaines tâches spécifiques et l'examen de certaines questions relatives à la gestion des risques à un ou à plusieurs membres du conseil ou à des dirigeants de la Société, à la condition que ces derniers fassent rapport au comité d'audit.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS JURIDIQUES

24. Examiner le caractère adéquat du processus de respect des lois et des règlements adopté par la Société, en discuter avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations à ce dernier.
25. Recevoir périodiquement des rapports de la part de la Société sur des questions de droit et des questions réglementaires.

C. COMPOSITION

1. Le comité d'audit est constitué, conformément au Règlement 52-110 sur le comité d'audit, avec ses modifications successives (le Règlement 52-110).
2. Chacun des membres du comité d'audit doit (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) être indépendant (ainsi que ce terme est défini dans le Règlement 52-110), et libre de toute relation qui, de l'avis du conseil, pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de son jugement à titre de membre du comité d'audit.

3. Aucun membre du comité d'audit ne reçoit de la Société ou de ses filiales ou parties apparentées quelque rémunération pour services de consultation, conseils ou autres services, autres que la rémunération pour les services fournis à titre de membre du conseil, du comité d'audit ou d'autres comités du conseil.
4. Les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) posséder les compétences financières (définies comme étant la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société).
5. Les membres et le président du comité d'audit sont choisis par le conseil. À moins que le président ne soit élu par tous les membres du conseil, il peut être désigné par le vote majoritaire de tous les membres du comité d'audit. Un membre du comité d'audit peut démissionner du comité sans démissionner du conseil, mais il doit démissionner lorsqu'il cesse d'être membre du conseil.
6. Le conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre du comité d'audit; un membre cesse d'être membre du comité d'audit lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le conseil peut élire un de ses membres pour combler les vacances au sein du comité d'audit. Lorsqu'il y a vacance au sein du comité d'audit, les membres restants exercent tous les pouvoirs du comité d'audit tant qu'il y a quorum.

D. RÉUNIONS

1. Le comité d'audit se réunit séparément dans le cadre de sessions de la haute direction, en l'absence de la direction, de l'auditeur interne ou de l'auditeur externe, à chaque réunion périodique qui a lieu au moins quatre fois par année. Le comité d'audit tient des réunions additionnelles lorsque les circonstances l'exigent.
2. Le comité d'audit se réunit à l'endroit que l'un de ses membres détermine. Le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, l'auditeur interne et l'auditeur externe peuvent demander au président du comité d'audit (le président) de convoquer une réunion.
3. Le comité d'audit peut demander à des membres de la direction et à des employés de la Société (y compris, pour plus de précision, aux membres de son groupe et à ses filiales) ou à d'autres (notamment à l'auditeur externe) d'assister à ses réunions et de lui fournir les renseignements qu'il demande. Les membres de comité d'audit ont accès à tous les renseignements de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe, ses filiales et leurs activités respectives), et il est autorisé à discuter de ces renseignements et de toutes autres questions ayant trait aux résultats des activités et à la situation financière de la Société avec les membres de la direction, les employés, l'auditeur externe et d'autres personnes, comme ils le considèrent comme approprié.
4. Au moins une fois par année, le comité d'audit ou son président rencontre séparément la direction et l'auditeur externe pour discuter de questions dont le comité ou l'un ou l'autre de ces derniers souhaite discuter en privé.
5. Sauf s'il en est décidé autrement par résolution du conseil, deux (2) membres du comité d'audit, dont un en est le président, forment le quorum à la délibération des questions à une réunion du comité d'audit. Lorsque le président du comité d'audit est absent d'une réunion, il est remplacé par un autre membre du comité d'audit désigné par les autres membres.
6. Le comité d'audit peut tenir des réunions par conférence téléphonique ou par tout autre moyen permis par la loi ou par les règlements de la Société.
7. Les procès-verbaux des réunions du comité d'audit doivent refléter fidèlement les délibérations et les décisions importantes de ce dernier, notamment les recommandations qu'il doit formuler au conseil; les procès-verbaux sont distribués aux membres du comité d'audit pour approbation.
8. À une réunion, les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du comité d'audit, sauf lorsque seulement deux membres sont présents, auquel cas, elles sont tranchées à l'unanimité.
9. Sauf s'il en est décidé autrement par résolution du comité d'audit, le secrétaire de la Société est le secrétaire du comité d'audit.

E. ENQUÊTES

1. Le comité d'audit a le pouvoir d'enquêter sur toutes les questions portées à son attention, il a accès total à tous les livres, à tous les dossiers et à tous les membres du personnel de la Société, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque c'est nécessaire ou approprié.

F. AUTRE

1. Le comité d'audit tient les comptes rendus, qu'il peut juger nécessaires, de ses délibérations et fait régulièrement rapport de ses activités et de ses recommandations au conseil, au besoin.
2. Le comité d'audit a le pouvoir d'engager des avocats externes ou d'autres conseillers externes qu'il juge nécessaires pour l'aider à exercer ses fonctions et de fixer la rémunération des conseillers externes qu'il emploie.
3. Le conseil évalue et examine, annuellement, le rendement du comité d'audit.
4. Tous les ans, le comité d'audit examine le caractère adéquat de son mandat et en discute avec le comité de gouvernance, d'éthique et de la rémunération.
5. Le comité d'audit fait périodiquement rapport de ses activités au conseil.

G. LIMITES RELATIVES AUX DEVOIRS DU COMITÉ D'AUDIT

1. Aucune disposition des présentes règles ne vise à étendre la portée des normes de responsabilité en vertu des exigences législatives ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis, il ne lui appartient pas de planifier ou d'exécuter les audits ni de déterminer si les états financiers de la Société sont complets et exacts.
2. Les membres du comité d'audit sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, (i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, (ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et (iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit que l'auditeur externe fournit à la Société. Les responsabilités de surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que ce dernier détermine de façon indépendante si (i) la direction a appliqué des principes comptables ou de communication de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédures internes adéquats ou (ii) les états financiers de la Société ont été dressés et, le cas échéant, audités conformément aux principes comptables généralement reconnus ou aux normes d'audit généralement reconnues.